

*Mesdames les Syndiques
et Messieurs les Syndics*

Lausanne, le 15 Juillet 2022

Réf: DGE-BIODIV

Elodie Cachelin
☎ 021 557 86 50

Promouvoir la nature dans l'espace bâti – Offres de cours et nouvelle subvention à l'intention des communes

Mesdames les Syndiques et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Les communes doivent faire face à de nombreux défis pour concilier les attentes de leurs populations, l'accompagnement des changements climatiques, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ou la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, pour n'en citer que quelques-uns.

Afin de soutenir les communes dans leurs démarches et leur offrir des solutions techniques concrètes dans ces domaines, la Direction générale de l'environnement (DGE), propose les cours pratiques et subventions suivants :

Cours CEP, automne 2022

- Patrimoine arboré et arbres remarquables : importance, services rendus, protection et gestion, **le 1^{er} septembre (matin) à Gland**
- Inventaire des arbres remarquables : pratique sur le terrain, **le 1^{er} septembre (après-midi) à Gland**
- Gestion des plantes exotiques envahissantes, le 20 septembre à Yverdon-les-Bains, **le 21 septembre à Bursins et le 22 septembre à Ollon**
- Entretien différencié et alternatives aux herbicides sur les surfaces extérieures communales, le **22 septembre à Romanel-sur-Lausanne**

Informations et inscriptions : <https://www.cep.swiss/#/home/formations-communes-vaudoises>

Ces cours permettent de faire connaître les mesures promues dans le cadre notamment du [plan d'action Biodiversité](#), du [plan d'action cantonal glyphosate](#) et du [plan climat adoptés en 2019 et 2020](#) par le Conseil d'Etat.

Ils s'adressent notamment au personnel communal en charge de l'entretien des espaces verts, des cours d'eau et des talus, mais aussi aux membres des exécutifs et législatifs communaux en charge ou intéressés à faire progresser la biodiversité dans l'espace construit. Nous vous remercions en conséquence de porter à connaissance cette offre de cours aux personnes concernées.

Les coûts sont entièrement pris en charge par l'Etat de Vaud. Le repas de midi est à la charge des participant-e-s.

Subventions Nature dans l'espace bâti

Une **nouvelle subvention pour l'arrachage et le remplacement de haies de laurèles dans l'espace bâti** sera disponible dès le 19 septembre. Retrouvez toutes les informations utiles pour préparer votre demande, sur cette page : <https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/demander-une-subvention-pour-le-remplacement-de-laurèles-par-des-haies-indigenes-dans-lespace-bati/>

L'intégralité des subventions déjà disponibles se retrouvent sur la page : www.vd.ch/nature-espace-bati

En vous remerciant d'avance pour votre implication dans la préservation de la biodiversité sur votre commune, nous vous adressons, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.



Catherine Strehler Perrin
Cheffe de la division Biodiversité et
Paysage



Jean-Pierre Meusy
Chef de la division
Assainissement